Pour un plan climat complet, crédible et cohérent qui assurera une transition rapide, juste et consensuelle vers un Québec zéro émission nette

Mémoire du Mouvement écocitoyen UNEplanète dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec sur le Plan d'électrification et de changements climatiques (PÉCC)

Le 17 octobre 2019

UNEPLANÈTE
mouvement écocitoyen

TABLE DES MATIÈRES

LE MOUVEMENT ÉCOCITOYEN UNEPLANÈTE 2

1. DONNER AU PLAN UN NOM QUI AFFIRME LA VOLONTÉ DE LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 3

2. ALIGNER LE PLAN CLIMAT 2021-2030 SUR L'OBJECTIF DE CARBONEUTRALITÉ 4

3. PLACER LA JUSTICE SOCIALE ET LES DROITS HUMAINS AU CŒUR DU PLAN CLIMAT 2021-2030 6

4. LANCER D'URGENCE UN VASTE CHANTIER D'ÉDUCATION ET DE DIALOGUE SOCIAL 7

5. S'OPPOSER À TOUT PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES FOSSILES ET DES INFRASTRUCTURES QUI ENCOURAGENT LEUR UTILISATION 8

6. SE DOTER D'UNE STRUCTURE DE GOUVERNANCE RESPONSABLE, D'UN CADRE LÉGISLATIF ASSURANT LA COHÉRENCE ET D'UN FINANCEMENT DE TEMPS DE GUERRE 9

7. PROPULSER LA RÉSILIENCE DES COLLECTIVITÉS 11

8. SOLUTIONS D'ORDRE PRATIQUE ET TECHNOLOGIQUE : PRIORISER LA SOBRIÉTÉ EN TOUT, ÉLECTRIFIER ENSUITE 12

9. RÉFORMER LES PRATIQUES AGRICOLES ET LE SYSTÈME ALIMENTAIRE 16

CONCLUSION 17

Renseignements généraux demandés

Nom de l'organisme : Mouvement écocitoyen UNEplanète

Régions liées à nos activités et à notre intervention : ensemble du Québec

Aperçu de notre expertise : les membres du Mouvement écocitoyen UNEplanète sont des citoyennes et des citoyens qui suivent étroitement le dossier des énergies fossiles et du climat depuis de nombreuses années. Ils possédent individuellement une connaissance approfondie du dossier ainsi que des compétences de haut niveau dans plusieurs domaines pertinents tels que la santé publique, l'environnement, la physique, le droit et l'éducation, par exemple. Leur apport particulier tient toutefois surtout au sens, à la valeur et aux solutions qui émergent de l'intelligence collective du regroupement, mise au service du bien commun.

Thématiques abordées dans le mémoire : voir la table des matières.

Le Mouvement écocitoyen UNEplanète

> Nous sommes la première génération
> à bien comprendre les changements climatiques
> et la dernière à pouvoir en contrer les conséquences.
>
> — Petteri Taalas, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale

C'est de cette urgence, si bien décrite par Petteri Taalas, qu'a émergé en 2018 le Mouvement écocitoyen UNEplanète, une coalition de groupes citoyens, de citoyennes et de citoyens engagés qui désirent inscrire leur action dans un mouvement collectif.

Pourquoi « UNEplanète » ? Parce que nous avons une conscience aigüe du fait qu'il n'existe qu'une seule planète Terre et que nous sommes en train de détruire les conditions qui y rendent la vie possible. Pour exprimer, aussi, l'idée que nous portons tous, solidairement, la responsabilité de passer en mode urgence afin de sauver ce qui peut encore être sauvé.

Notre mission est de contribuer concrètement à freiner le plus rapidement possible le réchauffement climatique :

- en ralliant au Québec des groupes et des personnes climato-actifs;
- en soutenant un modèle de société ainsi que des gestes individuels et collectifs qui respectent les capacités de la planète;
- en incarnant dans l'espace public une voix citoyenne informée, concertée, solidaire et non partisane.

UNE pour tous, tous pour UNE ! Telle pourrait être notre devise — et tel est le message que nous voulons porter aujourd'hui en donnant notre avis sur le Plan d'électrification et de changements climatiques (PÉCC) 2021-2030 du gouvernement du Québec.

Les groupes membres du Mouvement écocitoyen UNEplanète

- Alerte pétrole Rive-Sud
- Comité vigilance hydrocarbures de Montréal
- Environnement Vert Plus
- Lotbinière en transition
- Mobilisation Climat Trois-Rivières
- Montmagny en transition
- Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie
- Transition Capitale-Nationale

1. Donner au plan un nom qui affirme la volonté de lutter contre les changements climatiques

L'appellation « Plan d'électrification et de changements climatiques » est fautive car elle unit par la conjonction de coordination « et », qui sert à marquer la simultanéité ou l'addition, un élément désirable (l'électrification) et un élément indésirable (les changements climatiques). Elle laisse ainsi entendre que l'intention du gouvernement du Québec est d'encourager les changements climatiques comme il encourage l'électrification.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec :

- coiffe son plan climat d'un nom qui indique clairement sa volonté de lutter contre les changements climatiques – et non de les encourager.
  L'appellation Plan climat 2021-2030 nous semble être un choix tout trouvé.

2. Aligner le plan climat 2021-2030 sur l'objectif de carboneutralité

« Le déclin de la nature mettra en péril cinq milliards d'êtres humains d'ici 30 ans », titrait Le Devoir du 11 octobre dernier, faisant écho à une vaste étude dont les résultats ont été publiés dans la revue Science[1]. Il est minuit moins une et les consensus scientifiques sont formels : pour éviter l'emballement climatique, la planète doit atteindre la carboneutralité (« zéro émission nette ») au cours des prochaines décennies.

Ce sont les décisions prises maintenant qui feront la différence et il serait irresponsable de compter sur des solutions technologiques miracles pour nous sauver. En effet, comme l'a confirmé Dunsky expertise en énergie dans son rapport intitulé *Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050*[2], le recours aux technologies pourrait permettre d'atteindre la cible de 2030 (- 37,5 % par rapport à 1990) mais « ne suffit pas à lui seul à atteindre l'objectif à plus long terme ». Les modélisations ont en effet démontré que, pour atteindre l'objectif 2050 du Québec (minimum - 80%), il faut également miser « sur la réduction des demandes anticipées découlant de tendances actuelles et de politiques publiques […]. »

L'observation des prises de position du Québec sur divers dossiers et la lecture de la documentation fournie à l'appui de la consultation sur le Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC) indiquent toutefois que l'attention du gouvernement se concentre essentiellement sur les solutions technologiques de réduction des GES et très peu sur la « réduction des demandes » ou sur ce que Philippe Dunsky appelle aussi « les changements de comportements ».

Les changements de comportements attendus exigeront une modification profonde des politiques publiques et un consensus social fort pour transformer nos façons de produire, de consommer, de nous alimenter et de nous déplacer. Ils nécessiteront beaucoup de temps et une très grande vigilance afin d'assurer leur acceptabilité. Il est par conséquent essentiel de les prendre en compte dès maintenant afin d'éviter que le plan climat 2030 du Québec soit une étape vers l'objectif ultime de carboneutralité — et non un cul-de-sac.

Par ailleurs, en tant que nation privilégiée jouissant d'un niveau de vie exceptionnel et d'une abondance d'énergie renouvelable, le Québec doit faire sa juste part à l'échelle

---

1 Le Devoir, « Le déclin de la nature mettra en péril cinq milliards d'êtres humains d'ici 30 ans », 11 octobre 2019, https://www.ledevoir.com/societe/environnement/564518/le-declin-de-la-nature-mettra-en-peril-la-vie-de-cinq-milliards-d-humains-d-ici-30-ans

2 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, DUNSKY EXPERTISE EN ÉNERGIE, Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050, juin 2019, http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/trajectoires-emissions-ges.pdf

mondiale en visant à atteindre la carboneutralité bien avant 2050. Pour ce faire, son plan climat 2021–2030 devra démontrer de manière crédible qu'il mènera rapidement au respect du budget carbone du Québec, ce qui implique de prévoir non seulement le pourcentage de GES qui seront éliminés mais aussi les volumes supplémentaires de CO_2 qu'il sera possible de séquestrer au moyen des puits de carbone naturels, afin de garantir que la totalité des émissions résiduelles de CO_2 seront piégées en permanence dans la nature[1].

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec :

- se fixe par décret la cible d'atteindre la carboneutralité (zéro émission nette) bien avant 2050;

- détermine son budget carbone total et présente une projection dans le temps des réductions de GES qu'il sera possible de réaliser par des moyens techniques et par des politiques publiques visant la réduction des demandes, ainsi que des volumes supplémentaires de CO_2 qu'il sera possible de séquestrer en optimisant ses puits de carbone naturels;

- inclue dans son plan climat 2030 toutes les politiques publiques nécessaires à l'atteinte de la carboneutralité bien avant 2050, même celles dont les effets ne contribueront pas nécessairement de manière très significative à l'atteinte de la cible 2030.

[1] Nous croyons que les prévisions de séquestration doivent se limiter aux possibilités des puits de carbone naturels car les techniques artificielles de séquestration demeurent très incertaines et vivement contestées sur le plan environnemental.

3. Placer la justice sociale et les droits humains au cœur du plan climat 2021-2030

Tel que mentionné, la transition vers la carboneutralité exigera des changements profonds. Ces changements peuvent être l'occasion de construire une société plus résiliente, plus calme et plus juste. Elle pourrait toutefois, au contraire, occasionner des tensions sociales si elle n'est pas faite en veillant à protéger les jeunes dont l'avenir se dessine présentement, les travailleuses et les travailleurs frappés par la transformation de l'économie, les populations moins nanties que les nouvelles réglementations ou mesures fiscales pourraient pénaliser et les collectivités potentiellement touchées par les projets d'extraction en lien avec l'électrification. La transition doit aussi respecter le droit au consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones et être menée de manière à faire notre juste part pour assurer des conditions de vie décentes aux réfugié.e.s climatiques.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec :

- intègre les dimensions de justice sociale et de droits humains à son plan climat 2021-2030, en tenant compte notamment de l'équité intergénérationnelle, du soutien aux travailleurs et travailleurs touchés, des populations moins nanties, des peuples autochtones et des réfugié.e.s climatiques.

4. Lancer d'urgence un vaste chantier d'éducation et de dialogue social

Pour que la transition vers la carboneutralité puisse se faire sans exacerber la polarisation des positions à laquelle on assiste présentement, il est essentiel que la population du Québec ait une possibilité réelle de participer à la prise de décisions collectives et d'adhérer aux décisions. L'actuelle démarche de consultation par mémoires et par questionnaire du Gouvernement du Québec ne répond pas, même de loin, à cet impératif de dialogue social.

Par ailleurs, pour que ce dialogue social puisse être constructif et mène à des décisions judicieuses, il faudrait que la population soit convenablement informée et reçoive des signaux clairs de la part du gouvernement. En ce moment, nous vivons une situation déplorable où les scientifiques et les environnementalistes doivent combattre la désinformation ou les perceptions erronées véhiculées par l'industrie des énergies fossiles mais aussi par notre propre gouvernement qui traite l'urgence climatique comme une occasion d'affaires à exploiter par l'électrification et les innovations technologiques, et continue simultanément à soutenir publiquement des projets qui émettraient des volumes élevés de GES.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec :

- lance un message clair, sans ambiguïté et sans contradiction, de reconnaissance de l'urgence climatique et de solidarité avec les scientifiques et environnementalistes qui sonnent l'alarme depuis des décennies;

- lance, en collaboration avec les spécialistes de l'éducation relative à l'environnement, les scientifiques, les ONG environnementales et les groupes citoyens, un vaste chantier d'éducation et d'information sur la crise climatique à l'intention des citoyens et citoyennes de tous âges, des leaders et influenceurs de tous les milieux, des fonctionnaires, des élus et des élues de tous les paliers;

- propose une démarche de consultation convaincante sur l'urgence climatique et la transition, par exemple un BAPE générique d'une envergure exceptionnelle.

5. S’opposer à tout projet de développement des énergies fossiles et des infrastructures qui encouragent leur utilisation

« L’ampleur du défi à surmonter pour atteindre les cibles et objectifs de réduction du Québec, surtout à l’horizon 2050, ne laisse pas la possibilité d’écarter quelque option que ce soit. Chaque secteur d’émissions doit être sollicité pour réduire son empreinte carbone », insiste le rapport Dunsky. *A fortiori*, il est évident qu’aucun projet de développement des énergies fossiles ou des infrastructures qui encouragent leur utilisation ne doit être soutenu ou même autorisé par nos gouvernements.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec utilise tous les moyens à sa disposition pour empêcher la réalisation :

- de forages pétroliers et gaziers au Québec;
- du projet de GNL Québec;
- de l’extension du réseau de gaz naturel d’Énergir ou autre;
- des projets de développement autoroutiers;
- des projets de développement aéroportuaires;
- d’un corridor énergétique pancanadien;
- de tout autre projet de développement des énergies fossiles ou d’infrastructure encourageant leur utilisation.

6. Se doter d'une structure de gouvernance responsable, d'un cadre législatif assurant la cohérence et d'un financement de temps de guerre

Nous sommes en guerre contre le réchauffement climatique et nos ennemis sont les émissions de gaz à effet de serre : il faut les éliminer de toute urgence si nous voulons léguer à nos enfants un monde viable où ils auront une chance de mener une vie normale, à l'abri de la misère et du chaos social. Une situation aussi extraordinaire exige que nous nous dotions d'une structure de gouvernance responsable, d'un cadre législatif assurant la cohérence des actions et d'un financement de temps de crise. La lutte au réchauffement climatique doit se hisser en tête des priorités de l'État et de toutes ses composantes. Cela doit s'exprimer de toutes les manières possibles.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec :

- adopte d'urgence une Loi climat :
    - obligeant l'atteinte de la carboneutralité bien avant 2050 ainsi que l'adoption des cibles intermédiaires appropriées;
    - instaurant l'obligation de se doter d'un budget carbone annuel, total et par secteurs afin de contrôler en continu notre progression par rapport aux cibles;
    - exigeant qu'un test climat soit appliqué à tout investissement ainsi qu'à tout projet d'infrastructure ou industriel;
- adopte un plan d'action complet, crédible et cohérent, aligné sur les cibles de carboneutralité;
- se donne une structure de coordination forte relevant du bureau du premier ministre et une redevabilité à ce niveau;
- dégage des moyens financiers de temps de guerre incluant :
    - une réaffectation à la transition de toutes les sommes qui étaient jusqu'ici affectées aux énergies fossiles et aux nouvelles infrastructures qui encouragent leur consommation, comme les autoroutes et les aéroports.

- une réaffectation à la transition des sommes récupérées par une lutte plus sévère à l'évitement fiscal et à l'évasion fiscale ;
- une réaffectation d'autres budgets pour compléter les sommes nécessaires.
- un financement prioritaire des plans de transition des municipalités, des MRC et des régions, dans le respect du principe de subsidiarité.
- l'utilisation de la réglementation et de l'écofiscalité progressives afin de réaliser certains volets de la transition à coût nul mais sans pénaliser les moins nantis;
- une modification du mandat des institutions à vocation économique afin qu'il reflète l'état d'urgence climatique et les engage dans la mise en oeuvre de solutions, notamment en assujettissant à un test climat tous leurs investissements et projets.

.

7. Propulser la résilience des collectivités

Les solutions techniques à la crise climatique sont en grande partie connues. La transition n'est pas surtout un défi technique mais bien un défi de transformation sociale. Pour atteindre la carboneutralité, il faut que les collectivités du Québec retrouvent leur résilience, c'est-à-dire leur capacité de répondre aux besoins de base de la population tout en respectant les capacités biophysiques des territoires.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec :

- Soutienne et finance l'élaboration et le déploiement de plans de résilience à l'échelle des collectivités. Ces plans devraient notamment cibler en priorité la sécurité et la souveraineté alimentaire. Ils devraient inclure un soutien significatif aux organismes communautaires et citoyens qui travaillent sur le terrain en faveur du climat.

8. Solutions d'ordre pratique et technologique : prioriser la sobriété en tout, électrifier ensuite

Qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de transport, d'industrie, de bâtiments, de consommation ou de déchets, nous estimons qu'on ne pourra réaliser une société zéro émission nette qu'à la condition de renoncer au modèle économique « extraire, fabriquer, transporter, consommer, jeter ». En d'autres termes, l'atteinte de la carboneutralité passera obligatoirement par une réduction de notre consommation de matières et d'énergie. En outre, comme le souligne le rapport Dunsky, « cela permettra de diminuer la facture totale, puisqu'une diminution des demandes amènerait une baisse du coût marginal de plus de 40 % à l'horizon 2050 ».

Le gaspillage est tel, dans notre société, qu'une grande partie de ce chemin pourra être franchi rien qu'en le réduisant le plus possible. En voici quelques exemples parmi tant d'autres, tirés de la Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité du Front commun pour la transition énergétique[1] :

- Les produits d'épicerie utilisables qui se retrouvent dans des sites d'élimination au Canada suffiraient à nourrir la population canadienne pendant cinq mois.
- Le Québec produit 750 kilos de déchets non récupérés par personne par an, soit 344 kilos d'origine résidentielle et 404 kilos provenant des entreprises et institutions.
- Chaque Québécois ou Québécoise jette en moyenne 24 kilos de vêtements chaque année, soit 190 000 tonnes de tissu au total.
- L'obsolescence programmée des appareils est devenue la norme dans plusieurs secteurs.
- Des grands magasins mettent à la poubelle les articles invendus ou rapportés, après les avoir rendu inutilisables.
- Les objets à usage unique, souvent en plastique, absorbent les ressources de la planète à un rythme effréné avant de remplir les dépotoirs de montagnes de détritus et d'asphyxier les océans.
- Le suremballage atteint des sommets dans le secteur de l'alimentation, qui produit environ 70 % de tous les emballages mis sur le marché, et dans d'autres secteurs.

[1] Front commun pour la transition énergétique, *Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité*, www.pourlatransitionenergetique.org (voir les sources dans la *Feuille de route*).

- Chaque année, la population québécoise utilise un milliard de sacs de plastique et achète un milliard de bouteilles d'eau, dont 600 millions ne sont pas recyclées.

- Seulement 54 % des matières recyclables contenues dans notre bac vert sont recyclées, dont à peine 14 % des objets en verre.

- En général, un seul des 4 à 7 sièges des voitures qui congestionnent nos routes aux heures de pointe est occupé. La moyenne est de 1,2 personne par véhicule.

- On estime à 32 milliards le nombre de kilomètres parcourus à vide chaque année par les camions qui sillonnent l'Amérique du Nord.

L'énergie ne fait pas exception puisque environ 54 % de l'énergie primaire disponible au Québec est perdue avant d'avoir été transformée en produits énergétiques dits « utiles » et qu'à cela s'ajoute le gaspillage d'énergie utile qui se produit au quotidien : essence brûlée par des voitures bloquées dans la congestion avec une seule personne à bord, chaleur perdue dans les moteurs et procédés industriels, énergie servant à produire des aliments qui ne se rendent jamais sur les tablettes ni sur la table, etc.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec :

- Fasse du développement de l'économie de la sobriété (réduction des demandes en matières et en énergie) la colonne vertébrale de sa politique économique.

- Concrétise cette orientation en prenant notamment les mesures suivantes :

    - Établir un vaste chantier de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire afin d'abolir l'utilisation des engrais chimiques à base de gaz naturel, d'augmenter la capacité de captation du carbone des sols agricoles et de diminuer la consommation de carburants en rapprochant les lieux de production des aliments des lieux de consommation;

        - Inclure le soutien à la production en serres chauffées au moyen d'énergies renouvelables;

    - Retirer tout soutien financier (investissements, crédits d'impôts ou autres) aux énergies fossiles et aux activités économiques qui encouragent la surexploitation des ressources et de l'énergie; rediriger les fonds ainsi libérés à l'économie de la sobriété en soutenant massivement :

        - l'économie sociale et locale;

        - l'économie de la fonctionnalité : location, prêt de matériel, réseaux de partage de biens;

        - l'économie du réemploi des biens : réparation, restauration, revente;

    - les entreprises de valorisation des aliments en fin de vie;
    - l'économie circulaire : entreprises zéro déchet, symbiose industrielle etc.;
    - l'écoconception;
    - le tourisme écologique local pour les Québécois et les populations avoisinantes;
  - Rejeter les éventuels projets de pyrolyse et de gazéification des déchets et lancer plutôt un vaste chantier de réduction à la source des déchets incluant l'ensemble des mesures nécessaires (investissements massifs, réglementation, tarification), notamment :
    - Programme d'éducation, réglementation et tarification afin de réduire la production de déchets non récupérés de 750 kg par an/personne à 50 kg/an/personne;
    - Programme d'éducation, réglementation et tarification afin de réduire aussi radicalement le volume de matières envoyées au recyclage (la plupart des matières envoyées au recyclage ne devraient jamais avoir été produites ni achetées).
    - Interdiction de l'obsolescence programmée par des moyens directs (loi interdisant cette pratique chez les fabricants, comme en France) ou indirects (p. ex. une loi obligeant les distributeurs à reprendre et rembourser les biens défectueux);
    - Campagne pour instaurer une culture de la durabilité chez les fabricants et les consommateurs;
    - Loi interdisant le gaspillage alimentaire par les entreprises (voir encore ici l'expérience française). Vaste campagne d'éducation visant à éliminer le gaspillage alimentaire au sein des organisations et des ménages;
    - Interdiction des emballages non essentiels. Soutien aux pratiques de vente en vrac;
    - Interdiction des objets à usage unique, y compris les contenants et emballages en plastique, styromousse etc.;
    - Mise en place d'un système de consigne obligeant le réemploi des contenants et bouteilles en verre (incluant s'il y a lieu un programme d'uniformisation des contenants et bouteilles);

- Soutenir massivement la recherche visant à éviter les pertes énergétiques;
- Prendre les moyens nécessaires (éducation, tarification, outils technologiques) pour pouvoir répondre aux besoins d'énergie en puissance de pointe sans avoir recours aux énergies fossiles;
- Induire une diminution radicale de la consommation de carburants par la réglementation, la tarification et l'éducation, notamment :
    - Politiques d'aménagement du territoire qui bloquent l'étalement urbain;
    - Retrait de tout soutien financier au développement des autoroutes et aéroports; investissements massifs dans le transport actif et collectif ainsi que dans le covoiturage;
    - Mesures radicales pour décourager l'achat de véhicules énergivores, avec compensation pour les personnes qui en ont véritablement besoin;
    - Soutien au développement de solutions logistiques en transport des biens;
    - Mesures obligeant les employeurs à restreindre l'accès au stationnement pour le personnel et à faciliter l'accès aux modes de transport plus écologiques, y compris le covoiturage;
    - Soutien au développement des applications de mobilité intégrée combinant toutes les offres d'écomobilité et leur tarification.

9. Réformer les pratiques agricoles et le système alimentaire

Alors que les sols constituent naturellement l'un des plus importants puits de carbone, les méthodes industrielles de culture minent la capacité de stockage des terres agricoles. On a aussi appris récemment qu'elles sont littéralement en voie d'anéantir les sols organiques du sud-ouest du Québec, lieux de production alimentaire très importants, qui perdent 2 cm d'épaisseur par an et pourraient disparaître d'ici 30 à 50 ans si les mesures appropriées ne sont pas prises[1]. La production industrielle de viande et de produits laitiers est une autre question épineuse car sa contribution au réchauffement planétaire est démesurée par rapport aux calories qu'elle fournit aux humains. Enfin, seulement 33 % du contenu de notre assiette provient du Québec, alors que ce pourcentage atteignait 80 % en 1985.

Par ailleurs, le gaspillage alimentaire est un véritable fléau. Il se produit principalement aux étapes de la production, de la transformation et de la fabrication des aliments, qui représentent respectivement 24 %, 34 % et 13 % des pertes[2]. Ces pertes ne sont que l'un des enjeux liés à l'industrialisation de l'alimentation, qui a créé des géants alimentaires dont l'influence est aujourd'hui tout aussi perceptible dans les coulisses du pouvoir que sur les rayons des épiceries et dans les frigos des ménages.

Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement du Québec :

- intègre dans son plan climat 2021-2030 une réforme en profondeur des pratiques agricoles et du système alimentaire incluant des investissements massifs dans l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et l'écologisation de l'alimentation.

---

1 Le garde-manger des Québécois menacé de disparaître, TVA, 24 avril 2019.

2 More than half of all food produced in Canada is lost or wasted, report says, CBC, 17 janvier 2019; Vast majority of Canadian food waste takes place within the food industry–and not at the household level, study finds, The Globe and Mail, 17 janvier 2019; The Avoidable Crisis of Food Waste, Second Harvest, site Web consulté le 12 août 2019.

Conclusion

Le Mouvement écocitoyen UNEplanète remercie le gouvernement du Québec de porter attention à ses points de vue et espère vivement qu'il les prendra en considération.

Car, dans la prochaine décennie, nous avons rendez-vous avec l'Histoire.

Après avoir profité des largesses de la planète, de ses ressources extraordinaires mais limitées, après nous être enrichis et avoir considérablement amélioré nos conditions de vie, nous voyons que cela s'est fait aux dépens de la Nature, des sociétés moins favorisées et surtout, des générations futures.

Notre mode de vie énergivore, axé sur la surexploitation et la surconsommation, mène l'humanité à sa perte. Nous le savions, mais nous vivons maintenant les conséquences de plus en plus visibles et effrayantes de la dégradation des écosystèmes, de la climatologie imprévisible et des phénomènes météorologiques extrêmes.

Le réchauffement planétaire ne peut être compensé par aucune assurance. Nous devons prendre nos responsabilités collectives maintenant pour éviter le pire.

Si chaque citoyen et chaque citoyenne a la possibilité de poser des gestes, il incombe à notre gouvernement de créer le cadre législatif et règlementaire, d'adopter un Plan climat à la hauteur de la crise climatique, d'initier les programmes requis et de soutenir les collectivités qui doivent concrétiser les changements et ce, dans le temps imparti — très court — avant que le seuil de non-retour ne soit atteint.

Comme gouvernement, vous avez cette responsabilité et elle doit être assumée en mobilisant l'Assemblée nationale, le milieu municipal, les organisations et les entreprises, la population, afin que tous comprennent le défi auquel nous devons nous consacrer en priorité et de manière coordonnée.

Nous le savons : c'est maintenant, ou jamais.

Mouvement écocitoyen UNEplanète